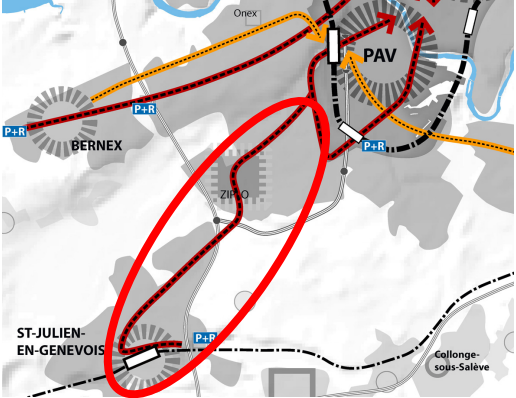
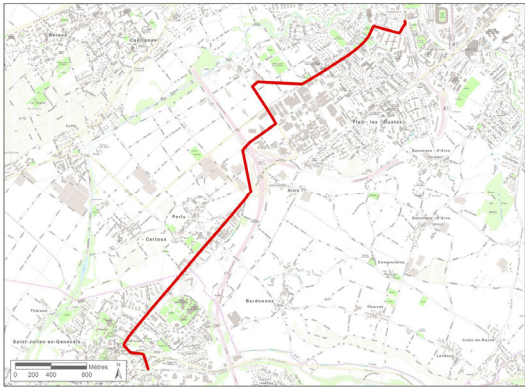




Mesure 35-14 Construction d'un axe tram entre Genève et St-Julien et requalification de l'espace public	Coût : 234.2 MCHF Partie F : 34 M€ Partie CH : 190 MCHF
 <p>Schéma d'organisation TP, Echelle de l'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait (source : schéma d'agglomération 2)</p>	 <p>Plan de situation (source : Etat de Genève)</p>
Orientation stratégique de la mesure OS4: Ossature principale de l'agglomération compacte	Type ARE (1^{ère} génération) Tram
Description de la mesure : L'extension du réseau de tramway jusqu'à St Julien répond aux objectifs de report modal vers les TP et de décongestion de la circulation au sud de l'agglomération genevoise. Ce projet indispensable au développement socio-économique du quadrant sud de l'agglomération genevoise constitue également côté genevois français un levier pour maîtriser l'étalement urbain et renouveler la qualité de l'espace public de Saint Julien. Côté suisse, la nouvelle ligne de tramway permettra de compléter le réseau actuel en offrant un axe fort performant via les communes de Lancy (Palettes), Plan-les-Ouates (route de Base) et Perly-Certoux (route de Saint-Julien) en desservant le nouveau quartier des Cherpines ainsi que la ZIPLO. L'axe Lancy-Plan-les-Ouates-Perly-Certoux est un linéaire qui verra un très important développement urbain (+12'000 habitants sur la partie suisse) pour atteindre un total de 36'000 habitants+emplois desservi à 300m à l'horizon 2030. Côté français, l'axe de tramway longera l'avenue de Genève jusqu'à la sous-Préfecture puis la place du Crêt et la rue Bertholet avant d'atteindre son terminus de la gare où sera réalisé un pôle multimodal ainsi qu'un P+R. La requalification de l'espace public le long du tracé permettra de structurer l'urbanisation en définissant un certain nombre de centralités tout en offrant une lisibilité et une identité propre le long de la ligne.	
Instances concernées (en gras, instance pilote) : CCG / Canton de Genève / Les 5 communes traversées, dont Saint Julien pour la partie française	
Priorité : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	
Argumentaire : La mesure permet une amélioration majeure de la qualité des TP entre St-Julien et le cœur de l'agglomération. Elle est également mise à profit pour améliorer la qualité des cheminements MD dans le centre régional de St-Julien. (CE1) Les développements périurbains prévus en dehors du centre régional au sud de St-Julien et la dispersion des activités dans des pôles secondaires (Archamps notamment) sont rabattus sur le tram par un système de bus (CE2). La mesure permet une amélioration importante des parts modales pour les liaisons entre St-Julien et Genève. En dehors du centre régional de St-Julien, les développements routiers ne permettent pas une amélioration significative des parts modales. (CE4) La CCG et le Canton de Genève, portent conjointement ce projet de tramway, dans le cadre d'une convention de coopération transfrontalière. Les études menées séparément jusqu'en 2010, sont depuis 2011 menées sur la totalité du tracé franco-suisse. Les études de maîtrise d'œuvre commenceront, via une commande groupée, à l'automne 2012.	
Échéancier de réalisation : Début des travaux en 2015 - Mise en service en 2018	